



Cellule de coordination avec le milieu communautaire

18 août 2020_16^e conférence téléphonique

Synthèse des informations transmises aux organismes communautaires par le Service régional des activités communautaires et de l'itinérance ainsi que la Direction régionale de santé publique.

Sujets	Informations
Informations COVID-19	<p>À la population : http://santemontreal.ca/coronavirus Aux professionnels : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/</p> <p>Pour toutes questions spécifiques en lien avec le Coronavirus ou si vous avez de la toux ou de la fièvre : 1-877-644-4545</p> <p>La meilleure protection contre la COVID-19 consiste à appliquer en tout temps les mesures d'hygiène des mains, la distanciation sociale de 2 mètres et l'étiquette respiratoire. Ces mesures sont disponibles en français et en anglais sur le Portail Santé Montréal.</p>
Suivis de la rencontre du 21 juillet 2020	<p>Demandes des participants #1 Demande d'avis des organismes en Déficience physique afin de les déresponsabiliser lorsqu'ils accueillent des personnes de +70 ans ou en situation de vulnérabilité. Réponse : La DRSP ne fera pas d'avis à ce sujet considérant que c'est une directive ministérielle que nous devons tous respecter.</p> <p>Demandes des participants #2 Navette Or était un service très important pour les personnes habitant l'est de l'île. La STM aurait pris la position de ne pas reprendre cette activité avant le mois de septembre. Réponse : Malgré les démarches effectuées, la réponse de la STM demeure la même.</p>
Évolution de la situation et préparation à une possible 2^e vague	<p>Résultats du sondage</p> <p>Tel que demandé, les rencontres se dérouleront via la plateforme Teams. Nous sommes en attente de l'analyse complète des résultats du sondage. Dès réception, nous vous les ferons parvenir et effectuerons les ajustements nécessaires pour optimiser nos conférences.</p>

<p>Équipements de protection individualisés (ÉPI)</p>	<p>État d'avancement Le processus ÉPI a été bonifié afin de répondre aux besoins d'ÉPI exprimés par l'ensemble des organismes communautaires en santé et services sociaux de l'Île-de-Montréal. À ce jour, 208 organismes communautaires sont inscrits au processus d'approvisionnement des ÉPI, donc 97 nouveaux organismes depuis la mi-juillet.</p> <p>Accès pour les nouveaux organismes communautaires au processus d'approvisionnement en ÉPI Les organismes qui souhaitent obtenir des ÉPI via le service régional sont invités à compléter le sondage « Doodle » suivant afin de prendre rendez-vous avec un membre de l'équipe du service régional qui évaluera le type d'ÉPI et les quantités requises. De plus, lors de ce rendez-vous téléphonique, le processus de récupération des ÉPI sera expliqué. L'évaluation est d'une durée de 15-20 minutes. Dès que les plages horaires proposées seront comblées, nous verrons à en ajouter d'autres. https://doodle.com/poll/ckfe5qwe2a7axvit</p> <p>Rappel Pour toutes questions relatives aux ÉPI, nous vous invitons à les transmettre à l'adresse courriel suivante: soutien.epi-oc.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<p>Nouveautés depuis la dernière conférence téléphonique</p>	<p>Croix-Rouge Aide d'urgence aux organismes communautaires en réponse à la COVID-19 — Programme d'équipement et de formation sur la prévention de la transmission des maladies. Date limite d'inscription le 31 août 2020 https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/interventions-en-cours/covid-19-%E2%80%93-nouveau-coronavirus/aide-d-urgence-aux-organismes-communautaires-en-reponse-a-la-covid-19/programme-d-equipement-et-de-formation-sur-la-prevention-de-la-transmission-des-maladies</p> <p>Fascicule concernant les récentes données sur les impacts psychologiques de la pandémie dans la population montréalaise https://emis.santemontreal.qc.ca/sante-des-montrealais/etat-de-sante/sante-psychosociale-et-mentale/la-sante-psychologique-pendant-la-pandemie-de-covid-19/</p> <p>Vidéo de formation sur les premiers soins psychologiques en pandémie La santé psychologique de la population est un enjeu important de cette pandémie. Nous vivons une situation exceptionnelle et heureusement, des gestes spécifiques peuvent être posés pour soutenir les personnes. C'est pourquoi la Direction régionale de santé publique de Montréal a développé une série de 5 capsules de formation intitulées <i>COVID-19 : Premiers soins psychologiques à la portée de tous</i>. Objectif de la série : outiller les intervenants à offrir des premiers soins psychologiques à leur clientèle Public cible : les intervenants qui sont en interaction avec la population à travers des services variés Durée de chaque capsule : 5 minutes ou moins Contenu pratico-pratique, directement applicable dans la pratique. https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/#c44901</p>

<p>Questions reçues des organismes communautaires ou des regroupements</p>	<p>Question #1 Est-ce que les Brigades sont disponibles pour accompagner les organismes lors de dans la reprise de leurs activités ? Réponse : Les Brigades locales et régionales poursuivent leurs activités de prévention. Toutefois, il est impossible d’offrir du soutien personnalisé considérant le nombre important d’organismes communautaires sur l’Île-de-Montréal. L’outil préparé par la DRSP concernant le déconfinement est assez complet. Nous vous invitons à le consulter dans la section organismes communautaires : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/#c35049</p> <p>Question #2. Les rassemblements de 250 personnes dans le cadre d’un évènement public sont maintenant permis. Ça concerne qui ? Quelles sont les conditions nécessaires pour respecter les différentes mesures sanitaires ? Est-ce que ça concerne une activité telle qu’un bingo dans une salle communautaire ? Quelles sont les normes à respecter pour conjuguer la capacité de la salle et le respect des mesures sanitaires ? Est-il possible d’obtenir une fiche précisant tous les éléments que doivent considérer les organismes communautaires ? Réponse : Nous allons valider les éléments à considérer et vous reviendrons avec les précisions, lors de la prochaine conférence ou avant.</p> <p>Question # 3 Peut-on avoir un portrait des cellules sectorielles toujours actives comme la cellule d’urgence en aide alimentaire ? Réponse : Nous ferons le portrait des cellules toujours actives et vous présenterons le portrait lors de la prochaine conférence téléphonique. Concernant la cellule d’aide alimentaire, elle reprend ses activités le 8 septembre. Le C-Sam a eu le mandat de consulter les membres de la cellule régionale coordination afin de préparer un plan d’action en vue de se préparer à une éventuelle 2^e vague. Nous vous partagerons le plan d’action dès qu’il sera disponible.</p> <p>Question # 4 Où peut-on aborder les questions relatives au PSOC ? Réponse : Lors des rencontres avec les responsables du PSOC, et non pendant les Cellules de coordination avec le milieu communautaire.</p>
<p>Prochaine conférence téléphonique</p>	<p>La prochaine conférence téléphonique ara lieu le 8 septembre à 15 h 30 Sujets qui seront à l’ordre du jour : Présentation des Brigades Précisions concernant les rassemblements de 250 personnes Présentation du portrait des cellules sectorielles : DRSP, aide alimentaire, etc.</p>

20200818_préparé par Hélène Laflamme_ Service régional des activités communautaires et de l’itinérance/Direction des services généraux et partenariats urbains au CCSMTL, en étroite collaboration avec la Direction régionale de santé publique.